

PLU de Cavignac : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 17 février 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Cavignac (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 19 décembre 2024. Il délimite 73 zones, dont 30 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 17 février 2025.

- Le PLU de Cavignac s'applique dans sa version du 19 décembre 2024.
- Il délimite 73 zones : 30 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 12 agricoles (A) et 28 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Cavignac occupe le rang 125 par le nombre de zones délimitées : 18 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 306 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Cavignac depuis 2013, pour 417 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	73 zones
Zones urbaines (U)	30 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	12 zones
Zones naturelles (N)	28 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	CAVIGNAC
Version du	19 décembre 2024
Partition GPU	DU_33114
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_33114/7e4a64e0cf41190b42b7793cd1ae9f74/33114_reglement_20241219.pdf

Les risques naturels et technologiques à Cavignac

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	13 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	18 juin 2024
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/cavignac-33114>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA, UBa, UBb, UD, UE, UYa, UYc, UYx

Nomenclature des zones à urbaniser

1AU, 2AU

Situation administrative

Code INSEE

33114

Code postal

33620

Intercommunalité

CC Latitude Nord Gironde

Département

Gironde

Région

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

73 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

73 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

73 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Cézac (3,3 km)

48 zones

Marsas (3,9 km)

43 zones

Laruscade (4,0 km)

121 zones

Cubnezais (4,2 km)

100 zones

Civrac-de-Blaye (6,4 km)

53 zones

Saint-Yzan-de-Soudiac (6,6 km)

27 zones

Saint-Savin (8,7 km)

54 zones

Saint-Vivien-de-Blaye (10,1 km)

42 zones

Val de Virvée (8,6 km)

71 zones

Virsac (9,3 km)

29 zones

Saint-Laurent-d'Arce (9,3 km)

45 zones

Périssac (9,5 km)

35 zones

Pugnac (9,7 km)

49 zones

Saint-Gervais (11,4 km)

42 zones

Vérac (12,0 km)

41 zones

Prignac-et-Marcamps (12,3 km)

47 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/cagnac-33114>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.